



MAINTIEN DE TOUS LES CONTRATS AIDES

*Pour le réemploi de tous les contrats « aidés » menacés de chômage et la création des postes statutaires dans la Fonction publique : **Amplifions la mobilisation !***

RAPPEL : ASSEMBLEE GENERALE - MERCREDI 8 NOVEMBRE
Ouverte aux enseignants et aux personnels AAD et AVS
Union départementale FO – Métro Noailles – 14H
[Voir le plan d'accès](#)

« les contrats aidés sont extrêmement coûteux pour la nation (...) » (Muriel Pénicaut, Ministre du Travail)

La brutalité de l'annonce gouvernementale concernant la non-reconduction des contrats aidés de type CUI aura été malheureusement suivie d'effet. Ainsi dans les semaines qui viennent de s'écouler, ce sont des dizaines de milliers de salariés en situation précaire qui ont appris que leur contrat n'était pas renouvelé, décision qui jette ces personnes au chômage, avec des indemnités ridicules, alors que leurs missions sont reconnues de tous !

L'Éducation nationale est fortement impactée avec dans le 1^{er} degré, 23.000 AAD qui ne sont pas renouvelés. Tous les services publics tels que les collectivités territoriales, ainsi que les établissements hospitaliers ou médico-sociaux comme les EPHAD sont également frappés tant, au fil des années, les politiques de restriction budgétaire ont conduit les ministres à favoriser le recrutement de contrats « aidés » en lieu et place de fonctionnaires sur des emplois statutaires pérennes.

Dans le même temps les mesures ne sont pas prises pour recruter des personnels sur des emplois statutaires alors que les besoins se font plus que jamais ressentir.

Pour FO, c'est inacceptable !

Dès que ces informations ont été connues et que les premières suppressions d'emploi ont été annoncées, la fédération FO de l'enseignement est intervenue à tous les niveaux (Ministre, recteur, Inspecteur d'Académie, Préfet...) pour défendre les **revendications légitimes** de ces personnels :

- *Maintien et réemploi de tous les contrats aidés sur leurs missions actuelles*
- *Renouvellement de tous les contrats jusqu'à leur terme*
- *Pérennisation des emplois nécessaires à nos écoles par la transformation des contrats en emplois statutaires de la fonction publique : un vrai statut, un vrai salaire et une formation adaptée au poste occupé*

Des 1ers reculs obtenus

- **En Martinique**, où la grève totale et la mobilisation des salariés à l'initiative notamment de l'Union Départementale FO, a conduit le préfet à annoncer que l'ensemble des contrats aidés du secteur de l'Éducation nationale (540) seraient reconduits en 2017 à hauteur de ce qu'ils étaient en 2016.

- Dans le **Vaucluse** où les interventions de FORCE OUVRIERE ont permis de gagner la prolongation de quelques contrats CUI sur des postes d'AAD,

- En **Haute-Loire**, en **Seine St Denis**, dans **l'académie de Rouen et de Créteil**, la mobilisation des collègues a permis d'arracher le réemploi de plusieurs contrats aidés.

Dans les **Bouches du Rhône**,

- Dans **certains collèges et lycées** (ex : St Exupéry), il y a eu satisfaction totale ou partielle sur le renouvellement des contrats, ceci souvent suite à la grève des enseignants et des agents de l'établissement.
- **Maintien de tous les contrats aidés**, suite aux interventions de FO auprès de la Présidente du conseil général, **dans les collèges du département**
- Dans le **groupe scolaire Air-Bel à Marseille**, renouvellement des 2 secrétaires suite au dépôt d'un dossier de « danger grave et imminent » suite à l'intrusion armée de plusieurs individus extérieurs.

Nous savons à ce sujet que le Recteur disposerait d'une « enveloppe » de 200 postes (1er et 2nd degré) pour faire face aux situations les plus délicates (problèmes de sécurité, situations humaines très particulières, fonctionnement de certains services administratifs...).

Ces reculs ouvrent une porte sur la revendication du renouvellement de tous les contrats aidés !

Une mobilisation massive nécessaire

Néanmoins, pour l'essentiel, le gouvernement tournant le dos à l'impérieuse nécessité de garantir le réemploi des contrats aidés et de créer des emplois statutaires permanents, maintient la mise en œuvre de ce plan massif de licenciements.

Refusant de répondre aux besoins de la population, cette décision est dictée par un seul considérant : réduire les dépenses publiques !

Dans ces conditions, nous estimons que seule une amplification de la mobilisation générale de tous les directeurs, enseignants, personnels AAD et AVS, parents d'élèves, organisations syndicales, permettrait d'obtenir satisfaction sur les revendications

L'intersyndicale du 1er degré propose une semaine d'actions à compter du lundi 13 novembre

Une conférence de presse unitaire le 8 novembre présentera les actions et un **rassemblement le 15 novembre** est organisé, avec audience en Préfecture pour remettre les nouvelles pétitions.

Nous appelons les enseignants, et les personnels AAD encore en poste ou non reconduits à amplifier la signature de la pétition, à préparer ce rassemblement dans toutes les écoles, en faisant appel aux parents d'élèves et à y venir massivement avec pétitions et banderoles.

SIGNEZ LA PETITION INTERSYNDICALE → [>PDF<](#) [>en ligne<](#)



Pour préparer au mieux ce rassemblement, discuter des actions à mener pour permettre d'obtenir le maintien de tous les contrats CUI, le SNUDI FO vous propose de se réunir en :

**Assemblée générale enseignants, AAD, AVS (en postes ou non reconduits)
le mercredi 8 novembre à 14H, à l'UD FO 13
(13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE – métro Noailles)**

Regroupons-nous et organisons-nous pour défendre nos droits !

Participez nombreux aux RIS du SNUDI FO 13 !

SYNDIQUEZ-VOUS AU SNUDI FO 13 !